



## COMPETITIONS FEMININES

Réunion en visioconférence du 17 novembre 2020

**Présents :** Evelyne BAUDUIN, Pauline BLONDEAU, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Pascal DUFOUR, Micheline GOLAWSKI, Sébastien HEREAU, Jacques LIENARD et Joël WIMEZ

**Excusé :** Eric FRELING

**Participent :** Laurence DEMAILLY et Franck GONÇALVES (CTR Développement des pratiques)

### 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 octobre 2020

### 2) Retour sur la visioconférence avec les clubs U16F et U18F

**U16F : Excellente participation des clubs :** 21 clubs présents sur 23 convoqués.

Satisfaction sur les informations communiquées : bilan des matchs joués et sur la programmation technique.

Réflexion sur le dilemme de se positionner sur l'alternative des joueuses U14F n'ayant pas le niveau pour jouer en U16F et les joueuses U16F qui pourraient jouer en U18F.

La question est de savoir s'il faut s'adapter en fonction des effectifs par catégorie et définir la priorité à avoir pour les U14F

Les clubs sont favorables à l'organisation d'une nouvelle visioconférence sur le projet de jeu. Celle-ci se tiendra le samedi 19 décembre 2020 de 10 h à 12h.

La mise en place d'un module U15 spécifique est en attente, compte-tenu de la situation sanitaire actuelle.

**U18F : Excellente participation des clubs :** 23 clubs présents sur 31 convoqués.

Principal souhait des clubs : modification des critères du cahier des charges : absence de critères sportifs

- Réflexion sur la modification éventuelle des critères d'encadrement
- Constat de la qualité des éducateurs et des structures
- Nécessité de la structuration des clubs de R1 (principe du déplacement régional – préparation à la compétition nationale U19F)
- Réflexion sur le schéma de la compétition :
  - 1<sup>ère</sup> phase avec des groupes de 5 équipes permettant 2 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur. S'il y a 6 équipes, installation d'une inégalité entre les équipes
  - 2<sup>ème</sup> phase avec matchs aller et retour avec la perspective d'accession en championnat national U19F
  - Nécessité de responsabiliser les clubs au niveau des exigences et de savoir accepter de jouer à son niveau de pratique : un club débutant peu structuré ne peut pas espérer jouer en R1 et doit être capable de franchir les étapes de maturation.
  - En phase de brassage, définir des critères pour réaliser une approche qualitative équilibrée

### 3) Challenge régional futsal U16F :

Seul le district Oise semble en capacité de l'envisager si les circonstances sanitaires le permettent. Les autres districts ne le peuvent pas.

**La compétition ne sera donc pas organisée cette saison**

### 4) Championnats

Interrogation sur la suite qui sera donnée aux championnats

Evelyne BAUDUIN fait état de la situation des championnats

**R1F** : 5 journées ont été jouées

#### **Matches à reprogrammer**

J2 du 13/09/20 : Merignies/Villeneuve d'Ascq

J4 du 11/10/20 : Boulogne/Amiens Porto

Valenciennes/Dainville

J5 du 25/10/20 : Hénin/Mérignies

**R2F** : 4 journées ont été jouées

#### **Matches à reprogrammer**

J3 du 11/10/20 : Hesdin/Nibas Fressenneville

J4 du 25/10/20 : LOSC 2/Cambrai St Roch

**R3F** : 4 journées ont été jouées

#### **Match à reprogrammer**

J4 du 25/10/20 : Pont Ste Maxence/Maubeuge

#### **U18F à 11 :**

**Niveau 1** : Restent à jouer

J4 du 30/10/20 : Beauvais/Amiens Sc

J5 du 7/11/20

**Niveau 2** : Restent à jouer

Poule A : J1 du 31/10/20 : Chevrières Grandfresnoy/St Sauveur

J4 du 31/10/20 : Vimeu/Pont Ste Maxence

J5 du 7/11/20

Poule B : J5 du 7/11/20

Poule C : J5 du 7/11/20

J6 du 17/10/20 : Marcq/Villeneuve d'Ascq

J7 du 31/10/20

Poule D : J3 du 31/1/20 : Bouvigny/Gauchy Grugies St Quentin

J5 du 7/11/20

**U16F à 11** : 4 journées ont été jouées. Il reste à programmer :

Poule A : J2 du 14/11/20 : Steenvoorde/Calais

Poule C : J4 du 11/11/20 : Roye Noyon/Choisy au Bac

La poursuite des championnats est conditionnée par les mesures gouvernementales et les décisions du BELFA.

Néanmoins, l'organisation des championnats est prévue de la façon suivante

- terminer les matchs aller
- réaliser au moins les matchs aller de la 2<sup>ème</sup> phase

## 5) Festival U13F

Equipes engagées par district

**Aisne** : (4) Gauchy Grugies St Quentin, O. St Quentin, Guignicourt Us, et Soissons Ifc

**Artois** : (12) Entente AJA/Bapaume/Monchy, Bruay Uso, Hénin Fcf, Lens Rc, Lievin O., Lillers Fc, Loison As, Meurchin Uso, Noeux Us, Oignies Assb, Vaudricourt Ks et Vermelles Us

**Côte d'Opale** : (7) Blériot Plage Calais Us, Boulogne Usco, Calais Grand Pascal, Hesdin O., Pays de St Omer Us, Stade Portelois et Surques Escoeuilles As

**Escaut** : (10) Cambrai St Roch, Cambrai Omca, Douaisis Ff, Feignies/Aulnoye, Itancourt Neuville Marly Us, Maubeuge Us, Roelx, St Amand Fc et Valenciennes Fc

**Flandres** : (20) Bondues Fc, Bousbecque Fcf, Camphin en Pévèle Ec, Ent. Dunkerque Esquelbecq Comines Acs, Erquinghem Lys Cs, Lambersart Ic, Leers Os, Lesquin Us, Lille Louvière, Lille Wazemmes, Losc Lille Métropole, Linselles Fc, Loon Plage, Loos Oliveaux As, Marcq Ol, Merville Usm, Sequedin Oms, Tourcoing Usf et Villeneuve d'Ascq

**Oise** : (14) Balagny Us, As Beauvais, Us Chevières/Grandfresnoy, Choisy au Bac, Cires les Mello Us, Lagny Plessy Fc, As Laigneville/Nogent, Fc Liancourt Clermont, Us Méru, Nanteuil/Lagny As Noailles/Angy, Fcj Noyon, Us Pont Ste Maxence, Usm Senlis, Es Valois Multien, Us Villers St Paul

**Somme** : (6) Albert Usaas, Amiens Sc, Chaulnes Aae, Longueau, Moislains, St Riquier

## 6) Obligations des clubs

- Pour les championnats de R1F et R2F, Il est rappelé aux clubs ou sections féminines que le label Ecole Féminine de Football, niveau argent est requis.
- Pour le championnat R3F, le label Ecole Féminine de Football, niveau bronze est requis.
- Pour les clubs de district nécessité du label EFF niveau bronze. L'absence de ce label empêchera la possibilité de participer aux barrages d'accession en R3F
- Un mail va être adressé aux clubs de R1F, R2F et R3F concernés par le renouvellement du label EFF ou qui doivent candidater au label EFF pour répondre aux obligations, avec copie aux Districts
- Les présidents de commission féminine des districts doivent adresser un mail aux clubs de leur district susceptibles de disputer les barrages d'accession à la R3F.

Les candidatures sont à faire sur FOOTCLUBS – onglet spécifiques « label école féminine de football » au **plus tard pour le 31 janvier 2021.**

**Obligations sportives** : Label EFF

**R1F** : Les clubs d'Amiens Fc Porto Portugais, Amiens Sc, Beauvais As, Douaisis Ff, Valenciennes Fc et Villeneuve d'Ascq Ff doivent renouveler leur candidature

**Les clubs de R1F cités ci-dessus seront visités par Laurence DEMAILLY CTR DAP**

**R2F** : Grenay Ag et Lens RC doivent déposer leur candidature

**R3F** : Maubeuge Us doit renouveler sa candidature et Gouvieux US et Lambersart Ic doivent déposer la leur.

**Obligations d'encadrement** : Application du Statut des Educateurs

**R1F** : BMF

**R2F** : CFF3

**R3F** : CFF3

**U18F** : CFF3

- 7) Présentation de Franck GONCALVES sur la pratique féminine spécifique ou en mixité.**
- Réflexion sur l'évitement de faire jouer une pratique disséminée des féminines avec les garçons pour favoriser une pratique féminine
  - Dans chaque district, proposer des pratiques spécifiques « clubs » pour les catégories FFF (U9F – U11F – U13F – U15F – U18F)
  - Mettre en place des rassemblements de secteurs festifs, en lien avec l'activité des jeunes filles (Halloween, Noël, Carnaval, Pâques),
  - Mettre en place des équipes de secteur afin de limiter les déplacements, « casser » les frontières des districts, adaptation possible des catégories selon le contexte territorial.
  - Problématique des clubs mixtes G/F qui comptent sur les filles pour composer une équipe
  - L'équilibre féminin est très fragile avec la diminution des effectifs dans certaines catégories

**8) Dérogations joueuses U16F et U17F** présentes sur les listes des joueuses pré-internationales ou internationales jeunes féminines fournies par la DTN, de participer aux compétitions seniors sans limitation, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF.

Application immédiate par décision du Conseil de Ligue du 11 novembre 2020.

Le texte sera intégré aux règlements généraux du championnat féminin de la LFHF lors de sa présentation à l'assemblée générale de Janvier 2021

**9) Courrier des clubs**

Courriels des 16 et 17 novembre 2020 de Calais Grand Pascal : lus et commentés.

La commission est en attente d'informations fédérales qui concernent tous les clubs de R1F

**10) Prochaine réunion le samedi 19 décembre 2020 de 10h à 12h** en visioconférence avec les clubs U16F qui recevront une invitation via « Starleaf »).

**Evelyne Bauduin**  
présidente

**Jacques Liénard**  
secrétaire